DECISION SUR L'ELECTION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES
Doc. EX.CL/616 (XVII)

Le Conseil exécutif,

1. **PREND NOTE** du Rapport de la Commission sur l'élection d'un membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ;

2. **ÉLIT** le membre suivant de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples :

Nom	Pays	Durée du mandat
Mme Lucy ASUAGBOR	Cameroun	3 ans

3. **RECOMMANDE** le membre élu de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples à la quinzième session ordinaire de la Conférence, pour nomination.

Adoptée par la dix-septième session ordinaire du Conseil exécutif à Kampala (Ouganda), le 25 juillet 2010